# ASSEMBLEE GENERALE STN 2021/2022

# Compte rendu sportif

Saison 2021/2022

Championnat de France des clubs

## École de tir :

# Départementaux (Neuves Maison)

o Equipe carabine => Alric, Erwan, Ronan, 3ème

### Régionaux (Volmerange)

o Equipe carabine => Ismael, Erwan, Ronan, 8ème







Championnat de France des clubs

#### Adultes:

### Départementaux (Briey)

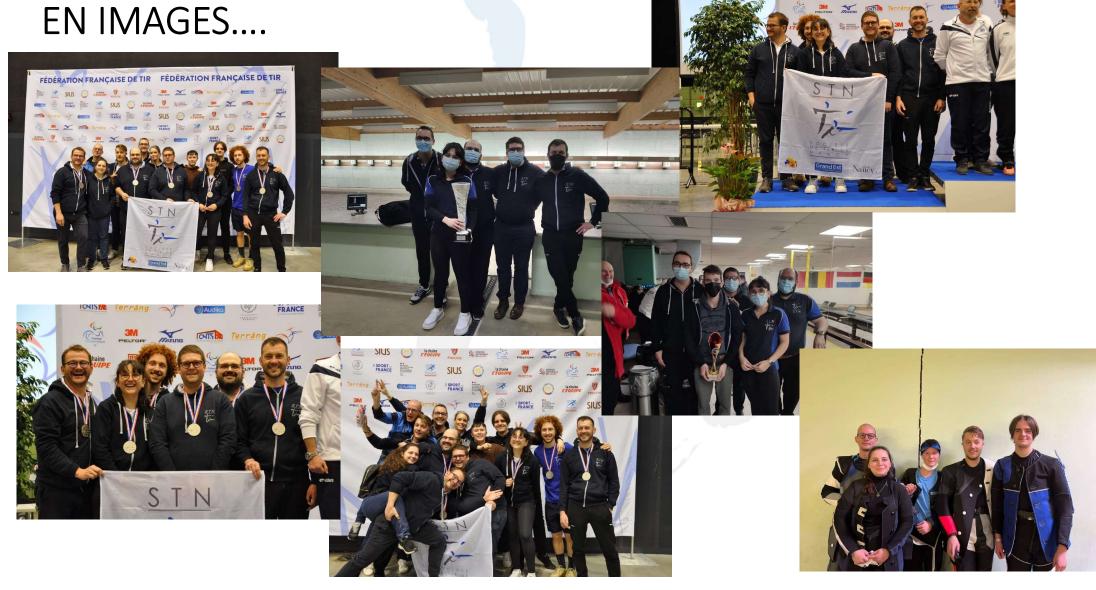
- o Equipe carabine => Maxime, François, Théodore, Adrien, J-Marc 2ème
- o Equipe pistolet=> Lauraine, Thomas, Jérôme N, Pierre, Milo 1er

# Régionaux (Volmerange)

- o Equipe carabine=> Maxime, François, Théodore, Victoria, J-Marc 2ème
- Equipe pistolet=> Lauraine, Thomas, Jérôme N, Pierre, David 1er (3eme année consécutive)

#### France (Longuenesse)

- Carabine adulte=> 15<sup>ème</sup> de D2
- o Pistolet école de tir=> Vice champion de France !!!=> direction la D1 pour la saison 2022/2023



# Compte rendu sportif Budget compétition

### Reconduit pour la nouvelle saison

#### Disposition saison 2021 - 2022 :

départemental / régional : Avance des engagements par le club et remboursement du tireur après les championnats s'il n'a pas atteint le niveau de point minimum (uniquement pour les adultes à partir de S1 et D1)

#### Championnat de France:

<u>Les frais d'inscriptions</u>: on divise le montant total de l'inscription du tireur par le nombre de disciplines tirées. A l'issue du tir, on regarde le positionnement du tireur dans le classement individuel (on ne tient pas compte du classement par équipes).

=> le tireur est dans le 1er tiers du classement on prend le frais d'inscription à 100%, le tireur est dans le 2eme tiers on prend le frais d'inscription à 50% et le tireur est dans le 3eme tiers on ne prend rien en charge . On regarde cela discipline par discipline.

Pour les frais liés au déplacement : Rappel des barèmes => 25€ par nuit, 11€ par repas. Frais km si seul dans une voiture 0.1€/km, si plusieurs 0.15€/km

Si le tireur est dans le 1er tiers du classement dans l'une de ses disciplines alors on applique le barème à 100%, si le tireur est dans le 2eme tiers du classement dans l'une de ses disciplines alors on applique le barème à 50% et si le tireur est dans le 3eme tiers du classement dans l'une de ses disciplines alors on applique le barème à 25%

Si le tireur n'était pas qualifié mais qu'il demande à valider son inscription pour un éventuel repêchage, on ne prend aucun frais en charge

#### Plus en détails

#### FRANCE 10M Adulte Besançon:

18 tirs engagés, 1 équipe mixte pistolet,

1 équipe Vice-championne de France Standard S1 (Pierre, Thomas et David)

#### FRANCE 10M Ecole de tir Montluçon :

1ère participation pour 3 tireurs : Alana 42eme/107 – Sacha 61eme/92 – Achile 59eme/92

FRANCE Armes Anciennes Chinon: 2 tireurs pour 6 tirs

FRANCE TAR CNTS: 3 tireurs pour 7 tirs

#### FRANCE 25/50M Volmerange:

22 tirs engagés

1 équipe Vice-championne 60 BC Junior (Adrien, Théodore et François)

1 équipe Vice-championne Pistolet 25 m (Pierre, Thomas et David)

5eme place pistolet libre (David)

1 équipe Vice-championne Standard 25 m (Pierre, Thomas et David)

6eme place en VO avec un accès à la Finale (Thomas)

# EN IMAGES....









#### **A VENIR**

- DEPARTEMENTAUX 10 M
   29 et 30 octobre Laxou/Toul
- o CHALLENGE ST NANCY 16, 17 et 18 décembre
- o **REGIONAUX 10M** 3 et 4 décembre
- DEPARTEMENTAUX Club Ecole de Tir
   18 Décembre Saint Nicolas de Port
- DEPARTEMENTAUX Club Adulte8 janvier Briey
- REGIONAUX Club EDT / Adulte
   28 et 29 janvier Volmerange